

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011



Créée en décembre 2000, la Communauté d'agglomération regroupe les communes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste, et comprend sur son territoire une partie importante de la plate-forme aéroportuaire d'Orly.

Plus qu'un simple territoire de projets, elle est un bassin de vie cohérent bien identifié pour ses habitants.

Elle exerce des compétences en matière d'aménagement, de développement économique, de voirie, d'assainissement, d'environnement, ainsi que dans les domaines de la culture, l'habitat, la prévention et la sécurité, le sport ou encore la coordination gérontologique.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES PORTES DE L'ESSONNE

3, rue Lefèvre-Utile – BP 300
91205 Athis-Mons CEDEX
Tél. : 01 69 57 80 00
Fax : 01 69 57 80 01
info@portesessonne.fr

LES PORTES DE L'ESSONNE

Les Portes de l'Essonne, acteur du Grand Paris

Les Portes de l'Essonne occupent une position stratégique au sud du Grand Paris, trait d'union entre la petite et la grande couronne et au cœur de la zone d'activités et d'emplois « Orly-Rungis ».

Quotidiennement 70 000 véhicules, dans leur trajet domicile-travail empruntent notre territoire (RN7, A106), générant de nombreuses nuisances. Le développement et la réhabilitation des transports publics existants constituent donc un enjeu majeur pour les Portes de l'Essonne et le devenir de son territoire.

Les deux projets soumis au débat, « Arc Express » et « Grand Paris », sont ambitieux pour la métropole francilienne mais trop centrés sur le cœur de l'agglomération parisienne, très coûteux et incertains. Ils apportent des réponses incomplètes aux habitants des Portes de l'Essonne mais

aussi à ceux de l'ensemble de la grande couronne. La question du désenclavement du pôle d'Orly, au nord comme au sud, doit être pleinement intégrée dans les débats du Grand Paris.

Les Portes de l'Essonne tiennent à affirmer certains principes prioritaires en faveur du développement des réseaux de transports publics, préalables à tout nouveau projet :

- un plan urgent de remise à niveau des lignes C et D du RER, premier besoin des usagers ;
- l'aménagement de liaisons de rabattement en site propre de la Grande couronne vers le cœur de l'agglomération (T7 Villejuif-Juvisy, Pôle multimodal de Juvisy, TCSP Orly-Evry, liaison rive droite-rive gauche de la Seine).

Pour le Pôle d'Orly, il convient donc de bâtir des alternatives crédibles à la voiture sur notre territoire, au sein du Grand Paris.

Les Portes de l'Essonne : une position stratégique au sein du Grand Paris

Trop longtemps, l'Essonne a tourné le dos à l'aéroport d'Orly, considéré comme simple générateur de nuisances, alors que son territoire englobe une partie importante de la plate-forme aéroportuaire. Aujourd'hui le pôle d'Orly est une force pour le sud-francilien, une force pour l'Essonne. Par son potentiel économique, son attractivité, la diversité des filières représentées (aéroports, technologies industrielles de pointe, hôtels, logistique, alimentaire, services etc.), ce territoire remplit des fonctions régionales économiques et sociales majeures.

À travers le développement de ce réseau de transport public, il convient d'installer une synergie urbaine autour d'Orly et Rungis dans laquelle les Portes de l'Essonne occuperont une position stratégique à l'entrée sud d'un véritable pôle métropolitain en devenir.

Dans ce contexte, les Portes de l'Essonne disposent d'atouts indéniables pour relier la grande couronne au Grand Paris :

- **une position résidentielle significative en limite de la petite couronne** présentant des caractéristiques urbaines liées à cette situation d'articulation entre Val de Marne et Essonne. Territoire de transition, les Portes de l'Essonne constituent une étape importante dans les parcours résidentiels des ménages franciliens et connaissent un certain essor démographique depuis 2007 (+ 6,6 % entre 1999 et 2007) ;
- **un environnement préservé pour une véritable qualité de vie** à 12 km de Paris : la Seine et sa confluence avec

l'Orge, la valorisation d'espaces naturels sensibles de qualité tels que le Coteau des vignes (25 hectares), la proximité de la base régionale de loisirs à Draveil, un relief atypique et caractérisé (vallée, coteau, plateau) ;

- **une situation unique pour le développement des transports du sud-francilien** avec la présence sur son territoire, à Juvisy-sur-Orge, de la 4^e gare d'Île-de-France en terme de voyageurs (RER C et D), complétée par la mise en service du tramway T7 « Villejuif - Gare de Juvisy-sur-Orge » à l'horizon 2017.

Le réseau de transport public du Grand Paris devra optimiser ces fonctions régionales majeures pour accroître les synergies nord-sud et également est-ouest.

La desserte en tramway, l'aménagement de l'entrée nord du territoire communautaire et départemental, le contournement sud d'Orly, le développement des services publics, la requalification urbaine et commerciale de la RD7, la reconquête environnementale urbaine et paysagère des bords de Seine sont des projets établis qui renforceront cette dimension structurante des Portes de l'Essonne : un territoire « charnière » qui a toute légitimité pour impulser une ambition métropolitaine pour le pôle Orly-Rungis, conciliant ainsi nord et sud, Essonne et Val-de-Marne, petite et grande couronne.

LE PÔLE D'ORLY EN CHIFFRES

17 communes sur un espace de 9 800 hectares (équivalent Paris intra muros).

173 000 emplois (dont 27 000 sur la plate-forme aéroportuaire) ; seuls 6 % des salariés utilisent les transports en commun.

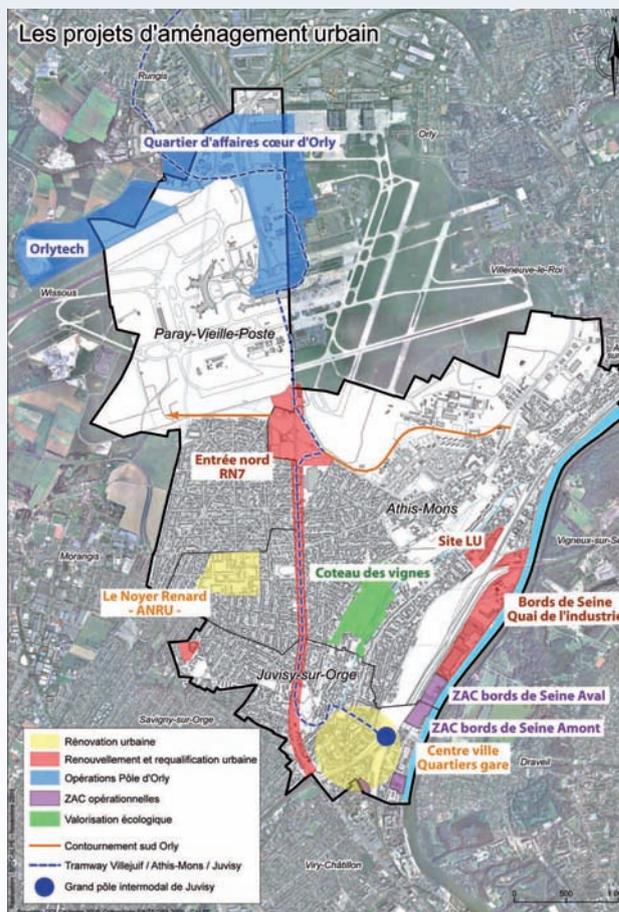
1,5 million de déplacements par jour.

Plus de **18 000 entreprises** dont 38 de plus de 500 salariés.

2 000 chambres d'hôtels.

le 2^e aéroport national avec 25 millions de passagers.

18 millions de consommateurs approvisionnés par le MIN de Rungis.



Le développement des transports en commun : une nécessité pour Les Portes de l'Essonne

20 à 30 milliards d'euros sont aujourd'hui envisagés pour la mise en place de ces deux projets alors que dans le même temps les RER C et D transportent, dans des conditions particulièrement dégradées, plusieurs centaines de milliers de voyageurs par jour.

Les Portes de l'Essonne tiennent avant tout à rappeler les préalables indispensables à tout projet d'envergure tels que ceux présentés dans Arc Express ou le métro automatique en rocade du Grand Paris.

1- Répondre à l'urgence : les RER C et D

Aucune réflexion sur les transports à l'échelle métropolitaine ne peut se faire sans que ne soit pris en compte le caractère vétuste, inadapté et saturé des lignes RER qui pénalise tout particulièrement les habitants et les salariés de la grande couronne. La rénovation et un vaste plan de rattrapage des RER constituent une priorité absolue pour les quelque 3 millions de Franciliens usagers quotidiens de ces trains. Les RER C et D font également état d'irrégularités persistantes et de défaillances régulières du fait notamment de la hausse de fréquentation (4 à 5 % par an). La gare de Juvisy-sur-Orge représente à ce titre un élément central du maillage ferroviaire nord-sud et sud-nord avec plus de 55 000 visiteurs par jour répartis entre les lignes C et D. C'est pourquoi, il est nécessaire que le « Plan de mobilisation pour les transports » soit complété sans attendre par un Plan de rattrapage et de modernisation des lignes RER C et D. Celui-ci doit confirmer les intentions du STIF et comprendre le sextuplement des voies entre la gare de Juvisy et celle de la Bibliothèque François Mitterrand.



Insertion du tramway sur la RD7

2- Boucler les financements et réaliser les opérations structurantes engagées sur les Portes de l'Essonne

La cohérence du maillage territorial essonnien en lien avec le Pôle d'emplois Orly-Rungis s'inscrit dans l'aboutissement et le financement de projets existants, moins coûteux et servant directement le territoire des Portes de l'Essonne et ses habitants. Ceux-ci offriraient des alternatives crédibles à la voiture :

- accélérer le projet de tramway T7 « Villejuif - Juvisy-sur-Orge » ;
- rendre prioritaire la restructuration du pôle multimodal de Juvisy, l'intégrer au Contrat de plan « État-Région » et ainsi réaffirmer sa mission de report multimodal : T7, 1 500 bus/jour, RER, liaisons douces ;
- aménager une ligne TCSP (Transports en commun en site propre) reliant le Pôle d'Orly à Evry ;
- conscient de la nécessité de mieux relier les résidents de la rive droite de la Seine au Pôle d'Orly, il convient de réaffirmer que seul un transport en commun peut répondre aux attentes respectives.

LES PORTES DE L'ESSONNE EN CHIFFRES

1 694 hectares

dont 35 % d'emprise de la plate-forme aéroportuaire.

51 800 habitants

en 2007 dont 25 % de moins de 20 ans.
Augmentation du nombre de ménages
(+9,3 %) entre 1999 et 2007.

48 habitants/hectare

hors plate-forme aéroportuaire (53 dans le 94).

30 %

des résidents du territoire des Portes de l'Essonne
travaillent sur la plate-forme aéroportuaire d'Orly.

Plus de **55 000 visiteurs**

par jour en gare de Juvisy-sur-Orge, 4^e gare d'Île-de-France.

70 000 véhicules

par jour en transit sur notre territoire.

10 millions de voyageurs

attendus chaque année sur la future ligne de tramway T7.

Les Portes de l'Essonne et les nouveaux projets de transports publics

Si les deux projets soumis au débat peuvent être jugés ambitieux et présenter un intérêt certain pour les habitants de la petite couronne, ils apportent des réponses incomplètes aux problèmes des Franciliens de grande couronne. S'il semble indéniable que « Arc Express » et « double-boucle » présentent la particularité d'être très centrés sur le cœur d'agglomération parisienne, il est important toutefois de mettre en exergue l'opportunité représentée par ces réseaux pour le nord de l'Essonne.

Le tracé final proposé, et notamment Arc Express devra faire valoir l'intérêt de mieux relier les territoires de banlieue entre eux sans un passage contraint par la capitale.

La réussite de ces projets ne sera possible qu'à partir d'une concertation, d'un dialogue suivi avec les acteurs locaux et, en premier lieu, les collectivités.

Les Portes de l'Essonne sont à ce titre directement intéressées par le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly. Celui-

ci renforcerait leurs positions de « trait d'union » entre le nord et le sud, entre petite et grande couronne.

Par ailleurs, l'interconnexion des TGV entre eux, représente un intérêt majeur pour l'Île-de-France. Il paraît fondamental qu'elle soit maillée par une nouvelle gare TGV située au cœur des aéroports d'Orly, dans le prolongement de la ligne 14. Cette situation privilégiée permettra de meilleurs reports modaux rail/air/route.

Entre le Val-de-Marne et l'Essonne, les Portes de l'Essonne proposent ainsi de conforter le pôle d'Orly et ses composantes, premier pôle tertiaire du sud-francilien et porte d'entrée internationale en Île-de-France, en Essonne. En lien avec cette dynamique de transports en commun, les Portes de l'Essonne se positionnent au cœur de ce dispositif régional d'échanges et du cône sud de l'innovation, au nœud de ce réseau structurant « Paris – Evry – Saclay – Créteil ».

